

Charte de partenariat Biblio-thématique



Depuis 1986, le Conseil général du Val-de-Marne développe une initiative originale dans le paysage de la lecture publique. Treize Bibliothèmes départementaux, sont mis à la disposition des Val-de-Marnais.

Un Bibliothème est un ensemble de livres, mais aussi de supports audiovisuels ou multimédias sur un thème. Un Bibliothème est situé dans une bibliothèque municipale, son accès est libre et gratuit.

Bibliothèmes 94 représente environ 80 000 documents tous supports confondus. L'initiative est financée par le Conseil général du Val-de-Marne avec le soutien du Centre National du Livre. Les Bibliothèmes portent sur les thèmes suivants :

- Cinéma à Champigny-sur-Marne
- Musique à Fontenay-sous-Bois
- Petite enfance au Perreux-sur-Marne
- Textes lus et livres en gros caractères à Maisons-Alfort
- Environnement à L'Haÿ-les-Roses
- Arts contemporains à Vitry-sur-Seine
- Provinces de France à Villeneuve-le-Roi
- Poésie contemporaine d'expression française à Choisy-le-Roi
- Littérature anglophone à Saint-Maurice
- Ecritures contemporaines à la médiathèque d'Alfortville à partir de mars 2007
- Littérature française du XIème au XIXème à Fresnes
- L'écrit, le livre et la lecture à Boissy-saint-Léger
- Archéologie au Laboratoire départemental d'archéologie à Villejuif

Développés pour contribuer à l'information, la formation initiale et continue des citoyens et la sensibilisation aux arts, toute personne, association, collectivité ou institution située dans le Val-de-Marne peut accéder gratuitement à ces ressources documentaires et artistiques.

Retrouvez tous les Bibliothèmes, leurs coordonnées, leurs catalogues et des services en ligne sur www.lecturepublique94.net, site portail dédié au livre et à la lecture dans le département.

Ces services permettent de réserver en ligne des Expositions, mais aussi des Valises thématiques (ensembles cohérents de livres, cd-rom, etc. sur un thème) pouvant venir appuyer un projet culturel, professionnel ou pédagogique.

Tout organisme ayant un projet nécessitant des ressources documentaires liées à l'un des thèmes du réseau peut également faire l'objet d'un « Dépôt à la demande » pour une durée déterminée.

Afin de favoriser l'utilisation des ressources de Bibliothèmes 94 et de développer les partenariats avec les organismes intéressés, nous souhaitons d'affirmer notre volonté de travailler ensemble au service de nos publics et/ou de nos objectifs en devenant « Partenaire thématique »

Par la présente Charte, les signataires : et le réseau Bibliothèmes 94 par l'intermédiaire du Bibliothèmesitué à affirment leur volonté particulière de collaboration.

..... devient « Partenaire Biblio-thématique » de Bibliothèmes 94, la bibliothèque thématique du Val-de-Marne, pour une durée de an(s) (*un an minimum*)

En tant que partenaire Biblio-thématique, bénéficie d'un accès facilité aux ressources proposées par Bibliothèmes 94. **En effet, Le Bibliothème s'engage à :**

- **Faciliter l'emprunt pour les Valises thématiques et les dépôts sur demande ;**

NB : Cela signifie que pour les partenaires thématiques, les prêts de valises thématiques et de dépôts sur demande ne font pas l'objet d'un protocole d'accord à chaque emprunt. En raison des conditions d'assurances, ce n'est pas le cas pour les expositions.

- **Diffuser dans la tout document de promotion** lié aux activité de ;

- **Fournir des services de conseil documentaire** : constitution de bibliographies, conseils pour l'élaboration de dépôts de documents permettant de répondre aux besoins documentaires de, dans le cadre de la politique documentaire du Bibliothème définie avec le Conseil Général ;

- **Etudier la faisabilité d'actions culturelles communes** destinées à donner un éclairage sur un des aspects du thème traité par le Bibliothème. Ces actions doivent être organisées en partenariat et sont susceptibles d'être financées au moyen de la subvention annuelle attribuée à la ville accueillant un Bibliothème dans le cadre du réseau Bibliothèmes 94.

En échange, s'engage à :

- **Valoriser les documents prêtés** auprès de ses membres ou de son public.

- **Diffuser largement les supports et documents d'information sur Bibliothèmes 94 et les actions culturelles organisées par le Bibliothème** auprès de ses membres et/ou de son public

- **Assurer la présence du logotype du Bibliothème qui fournit un service de prêt** sur tout document de communication portant sur un événement lié à l'emprunt d'une valise thématique, d'un dépôt ou d'une exposition.

- **Fournir une évaluation du service rendu** lors de la mise à disposition d'une valise thématique ou d'un dépôt auprès du public selon le modèle fourni par le Département à l'adresse www.lecturepublique94.net ou reçu par courriel à l'issue de la période de prêt.

- **Rendre l'intégralité des documents** du dépôt ou de la valise thématique telle que définie dans sa fiche descriptive signalée sur www.lecturepublique94.net

- **Remplacer tout document perdu ou détérioré**

- **Assurer le transport des documents** à chaque emprunt du Bibliothème vers la bibliothèque d'accueil

Fait à, le

Pour la commune accueillant le Bibliothème

Pour le partenaire Biblio-thématique